





Proposition n° 3 : Insertion professionnelle des diplômés de la filière équestre.

Pilote du dossier : Françoise CHASTANET

Contexte

Lors de la réunion du CEF de septembre 2019, la FFE s'est dite intéressée et prête à participer à une étude pour qualifier l'insertion professionnelle des enseignants diplômés de la filière équestre, avec un suivi longitudinal.

Suite à cette réunion, de nombreux échanges ont eu lieu entre l'Observatoire des métiers, de l'emploi et des formations de la filière équine (OMEFFE), la FFE et la CPNE-EE afin de délimiter les besoins de chacun. Ce suivi répond à une exigence de France compétences et un besoin pour mieux qualifier la trajectoire des diplômés.

Etat d'avancement

1. Avril – mai 2020 : Validation des besoins et de la participation de la CPNE-EE

7 avril: présentation du projet à la CPNE-EE (Fabienne Bondon), recueil des attentes de la CPNE-EE autour du projet.

6 mai : accord de la CPNE-EE pour participer échanger/travailler sur une méthodologie de suivi.

La FFE et la CPNE-EE expriment une attente commune : élaborer une méthodologie harmonisée de suivi d'insertion de leurs diplômés selon le cahier des charges de France compétences.

2. Mai à août 2020 : Expertise de l'existant

- Entretiens téléphoniques auprès de la CPNE-EE, de la FFE, et de l'IFCE: méthodologies, freins, outils, flux.
- Échanges avec le ministère des Sports, et EDUTER sur les enquêtes d'insertion menées par leurs services.

3. 15 septembre 2020 : Point d'étape avec la FFE et la CPNE-EE

Présents : Olivier Simon, Fabienne Bondon, Pascale Heydemann, Françoise Chastanet. Relevé de décisions :

- Les questions et les modalités de réponses devront être harmonisées entre la CPNE-EE et la FFE afin de rendre l'analyse globale possible. Actuellement France compétences proposent 2 procédures pour la collecte des résultats d'insertion: une procédure simplifiée transitoire (utilisée par la CPNE-EE) et une procédure « plus exigeante » en cours de test (utilisée par la FFE).
- Olivier Simon présentera la procédure de la FFE aux membres de la CPNE-EE le 29 septembre. Depuis juin 2020, afin d'intégrer les nouvelles exigences de France compétences, la FFE interroge directement les stagiaires avant la certification et après la certification via son campus en ligne.
- L'OMEFFE rédigera un guide méthodologique afin d'harmoniser les notions clés (promotion, taux de réponse, non répondants, métiers visés, calculs...). Un entretien est calé en octobre avec France compétences afin de préciser les exigences et évolutions.

4. 29 septembre 2020 : Rencontre FFE/CPNE-EE

5. 2 octobre 2020 : Prise de contact France compétences / OMEFFE

France compétences est très sensible à cette démarche d'harmonisation et encourage le réseau à poursuivre ses travaux.

La mise en ligne de la procédure « plus exigeante » de remontées des suivis d'insertion est prévu pour **juin 2021**.

6. Février- Mars 2021

- OMEFFE: Rédaction en cours des 2 questionnaires d'insertion (avant certification et à 6 mois) selon les modalités de France compétences et en y intégrant des questions supplémentaires pour mieux qualifier les parcours des diplômés équestres.

Prochaines étapes:

- présentation des travaux auprès de la CPNE-EE et FFE, propositions des questionnaires : à caler (en mars-avril 2021)
- OMEFFE: Rédaction d'un guide méthodologique de suivi d'insertion selon les exigences de France Compétences.
- FFE : poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle procédure, partage d'expériences avec la CPNE-EE et OMEFFE.
- CPNE-EE: réflexion autour de la mise œuvre du suivi d'insertion selon la nouvelle procédure de France compétences. Actuellement, la CPNE EE met l'enquête à la charge de l'OF alors que la FFE met l'enquête à la charge du stagiaire. Selon le retour d'expérience de la FFE pour les réponses obtenues, la CPNE EE peut modifier sa doctrine et faire l'enquête auprès des stagiaires.